

## **Compte rendu de la séance du mardi 24 août 2021**

### **GRATIFICATION FINANCIERE**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la Commune de Chanterelle compte parmi ses administrés un Champion de France de 3000 mètre steeple en la personne du jeune Alexis PHELUT. Il ajoute que ce dernier, a été qualifié pour défendre les couleurs de la France à la finale des Jeux Olympiques d'été de Tokyo.

A ce titre, Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal d'honorer le jeune Alexis PHELUT en le versement d'une gratification financière de 1 000 €.

APPROUVE

### **DEMANDE DE SUBVENTION**

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le courrier de FRANCE ALZHEIMER en date du 10 juin 2021 qui souhaite bénéficier d'une subvention annuelle au titre de 2021.

Si l'assemblée délibérante en est d'accord, il propose de lui verser la même somme qu'aux autres associations, à savoir 50 €, en précisant que cette dernière devra refaire la même demande l'année prochaine mais en amont de la confection du budget (février) afin de l'y intégrer.

APPROUVE